

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence de la biomédecine

**Décision n° 2014-02 du 20 janvier 2014 de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine portant nomination du directeur de la direction prélèvement greffe organes-tissus, modifiant la décision n° 2009-26 du 2 décembre 2009**

NOR : AFSB1430064S

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1418-1 et suivants et l'article R. 1418-21;

Vu le décret du 4 juillet 2011 portant nomination de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine;

Vu la décision n° 2009-26 du 2 décembre 2009 portant nomination du directeur de la direction opérationnelle du prélèvement et de la greffe organes-tissus;

Vu la délibération du conseil d'administration n° 2011-42 du 29 novembre 2011 portant organisation de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine, notamment la création de la direction prélèvement greffe organes-tissus,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le professeur Olivier BASTIEN est nommé directeur de la direction prélèvement greffe organes-tissus à compter du 20 janvier 2014, en remplacement du docteur Alain ATINAULT.

#### Article 2

Le directeur général adjoint chargé des ressources de l'Agence de la biomédecine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui prend effet au 20 janvier 2014 et qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 20 janvier 2014.

*La directrice générale,*  
E. PRADA-BORDENAVE